ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil et Receveur des Propriétés de la

Crescent Ice Company

I. Les lots de terre et machines, etc., constituant l'usine connue comme la fabrique de la rue Victoire, dans l'îlet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

II. L'Usine Principale et les écuries, etc., de ladite Compagnie, dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, Poeyfarré et Annonciation, avec toutes les machines, animaux, wagons, meubles de bureau, comptes ouverts, etc.

III. L'Usine etc., de ladite compagnie, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antonine, Foucher et Annonciation.

DANS L'AFFAIRE DE LA

American Trust Company et Al.

VS

The Crescent Ice Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, division B.—No 99,353 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aussi en vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1912 à moi adressé comme receveur de ladite Crescent Ice Company, par ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I

Seot lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

Connus comme la Fabrique de la rue Victoire,

étant plus particulièrement décrite comme suit:

(1) Un lot de terre dans ledit District et îlet désigné par le numéro deux, sur un plan tracé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 9 juillet 1842, et annexé à un acte passé pardevant L. T. Claire ancien notaire en cette ville, le 28 juillet 1842, et mesurant d'après ledit plan, vingt et un pieds quatre pouces et un quart [21' 4 1/4"] faisant face à la rue Decatur sur une profondeur de cent cinq pieds, quatre pouces [111' 4"] entre lignes parallèles.

(2) Un certain lot de terre dans le même district et îlet, désigné par le No 3 sur ledit plan, et mesurant dessus vingt et un pieds trois pouces trois quarts [21' 3 3/4"] de face à la rue Decatur sur quatre vingt neuf pieds, cinq pouces et trois quarts [89' 5 3/4"] de profondeur entre lignes parallèles.

(3) Un certain lot de terre dans le même district et îlet désigné par le numéro quatre sur ledit plan, mesurant vingt et un pieds trois pouces et quatre lignes [21' 3" 4"] sur la rue Decatur, quatre vingt neuf pieds, cinq pouces et six lignes [89' 5" 6"] et dix neuf pieds cinq pouces [19' 5"] de largeur dans le fond.

(4) Deux lots de terre situés dans le même district et îlet, lesquels dits lots sont désignés par les numéros cinq et six sur un croquis annexé à un acte de vente par V. P. Marmande à T. L. Bayne pardevant Edgar Grima, notaire du 16 juillet 1846 dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 30 mars 1896, lesquels dits lots sont contigus chacun et mesurant comme suit: Ledit No 5 vingt et un pieds six pouces quatre lignes [21' 6" 4"] de face à la rue Decatur, le même en largeur en arrière sur soixante dix neuf pieds cinq pouces quatre lignes [79' 5" 6"] en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 forme le coin des rues Decatur et Marigny et mesure vingt un pieds onze pouces deux lignes [21' 11" 2"] face à la rue Decatur, le même en arrière sur soixante-dix-neuf pieds 5 pouces quatre lignes [79' 5" 4"] en profondeur entre lignes parallèles.

3. Deux [2] lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, et bornés par la rue Decatur, l'avenue Champs Elysées, et les rues Chartres et Marigny désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Pilié et Murray, architects et voyers, daté du 12 mars 1870, et déposé au bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un croquis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, sous date du 7 juin 1870, lesquels lots mesurent suivant ledit croquis comme suit:

Le lot A mesure cinquante cinq pieds [55'] de face à la rue Decatur sur une profondeur de cent vingt-six pieds neuf pouces [126' 9"] entre lignes parallèles.

Le lot D mesure vingt-et-un pieds quatre pouces [21' 4"] de face à ladite rue Decatur sur cent onze pieds quatre pouces (111' 4") de profondeur entre lignes parallèles, toutes mesures américaines.

Ensemble avec tous et singulièrement les bâtisses, machines, chaudières, machinerie, instruments, outils et propriété réelle, personnelle et traditionnelle situés sur ou de quelque façon en rapport avec l'une ou l'autre des propriétés décrites ci-dessus, ou servis en rapport avec quelques commerces établis sur l'une ou l'autre des propriétés décrites ci-dessous.

II

(1) Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, Poeyfarré et Annonciation, laquelle portion de terre mesure trois cent un [301] pieds huit pouces de face à la rue Delord sur cent seize pieds de profondeur et face à la rue Constance formant le coin desdites deux rues et bornée dans le fond par une allée de huit pieds de large commune audit lot et autres. Ledit lot de terre est composé du lot original Nos six à dix neuf, les deux inclusits.

(2) Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'îlet borné par les rues Delord, Annonciation, Poeyfarré et Constance [autrefois Foucher] sur un croquis dressé par Jos. Pilié, daté du 19 août 1842 et annexé à un acte passé pardevant O. De Armas, ancien notaire en cette, le 5 mars 1868. Ledit lot mesure suivant ledit croquis 22' 8" de face à la rue Delord sur une profondeur entre lignes parallèles de 26' 4" 6" ensemble avec la moitié d'un mur en briques lequel sépare la dite propriété de celle de Joseph Grasser ou mandataire.

(3) Un certain lot de terre, etc., dans le même district et îlet que la susdécrite propriété, ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. F. Thompson, voyer, en date du 7 janvier 1842, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, alors notaire en cette ville, ledit lot mesurant 23' 2" 3 1/2" de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles de 103' 8".

(4) Un certain lot de terre, etc., désigné par le No 4, suivant un plan de W. F. Thompson, voyer, du 7 janvier 1842, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 23' 2" 3 1/2" de face à la rue Annonciation sur 103' 8" de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 1011 rue Annonciation.

(5) Un certain lot de terre etc., contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro 5 sur le plan sus-mentionné, lequel dit lot mesure 23' 2' 3 1/2" de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 103' 8" entre lignes parallèles.

(6) Un certain lot de terre, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 191, borné par les rues Poeyfarré, Delord, Annonciation et Foucher (Constance). Ledit lot est désigné par le numéro 3 sur un plan de Jos. Pilié, en date du 21 janvier 1841, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire de cette ville, le 25 janvier 1841, et mesure 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Poeyfarre sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à la rue Foucher commune audit lot et autres.

Ensemble avec tout et singulier les bâtisses, machines, chaudières, machineries, appareils, outils, véhicules, chevaux, et propriété réelle et personnelle et autres situé ou de quelque façon en rapport avec n'importe quel des propriétés ci-dessus décrite, ou usité en rapport avec n'importe quel commerce sur n'importe quel des dites propriétés ci-dessus décrite.

Le tout des deux II propriétés précédentes consistant de l'Usine principal et écurie de la

Crescent Ice Company

avec toutes les machines, animaux, wagons, meubles de bureau, comptes courants, etc., d'après l'inventaire détaillé fait par James J. Woulis, notaire le 26 février 1912 et enregistré dans l'affaire ci-dessus le 2 mars 1912.

III

Sept lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antoine Fouche et Annonciation désigné comme lots Quatorze, Quinze, Seize, Dix-sept, Dix-huit, Dix-neuf et Vingt de l'îlet No 106 sur un devis dressé par S. G. Del Isle, voyer, sous la date du 3 novembre 1891 annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory notaire, le 14me jour d'avril 1892 d'après lequel dit plan les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Les dits lots Nos 14 à 19 inclusivement mesurant chacun trente deux pieds et cinq lignes [32' 0" 5"] de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds, trois pouces [31' 3"] dans le fond sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot No 14 ayant cent trente sept pieds cinq pouces et six lignes [137' 5" 6"] de profondeur sur le côté le plus près de la rue Foucher le divisant du lot No 13, et cent trente pieds quatre pouces et une ligne [130' 4" 1"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15, ledit lot No 15 ayant cent trente pieds quatre pouces et une ligne (130' 4" 1") de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14, et cent vingt-trois pieds deux pouces et trois lignes (123' 2" 3") de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 16, ledit lot No 16 ayant cent vingt-trois pieds deux pouces trois lignes (123' 2" 3") de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent seize pieds six lignes (116' 0" 6") de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 17, ledit lot No 17 ayant cent trente huit pieds huit pouces deux lignes (138' 8" 2") en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 16, et cent trente-et-un pieds six pouces quatre lignes [131' 6" 4"] en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, ledit lot No 18 ayant cent trente et un pieds six pouces et quatre lignes [131' 6" 4"] de profondeur sur le lot le divisant du lot No 17, et cent vingt quatre pieds, quatre pouces et sept lignes [124' 4" 7"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19, ledit lot No 19 ayant cent vingt quatre pieds quatre pouces et sept lignes [124' 4" 7"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, et cent dix sept pieds trois pouces et une ligne [117' 3" 1"] de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 20 et ledit lot No 20 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Antonine et mesurant trente deux pieds six lignes (32' 6") de face à la rue Tchoupitoulas, trente-et-un pieds trois pouces 31' 3" en largeur dans le fond, sur cent dix-sept pieds trois pouces une ligne 117' 3" 1" en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19 et cent dix pieds un pouce quatre lignes 110' 1" 4" en profondeur et façade à la rue Antonine.

Ensem le avec toutes et singulièrement les bâtisses, machines, chaudières, machineries, appareils, outils et propriété réelle et personnelle et divers, situés dessus ou de quelque façon en rapport avec n'importe laquelle des propriétés ci-dessus décrites ou usité en rapport avec le commerce sur n'importe desquels dites propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus sous le writ de saisie et vente et mises en mes mains comme Receveur de la Compagnie défenderesse.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et Receveur de la Compagnie défenderesse dans l'affaire ci-dessus.
McCloskey & Benedict, avocats.
3 mars—3 5 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

James P. Butler Jr. agent vs Atlas Feed Products Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 15, borné par les rues Decatur, Chartres, l'avenue Lafayette et Port, et mesurant, en mesure américaine deux cent sept pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Decatur, cent quatre vingt-seize pieds six pouces sur la ligne arrière le plus près de la rue Chartres. Deux cent vingt pieds sur l'avenue Lafayette et cent cinquante deux pieds dix pouces quatre lignes sur une ligne le plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demandeur.
2 mars—2 4 8 15 22 29—av 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 325 rue Scott, entre les rues Palmyre et Banks.

Edward P. Cousin vs Charlie Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 99,504 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 18 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 753 borné par les rues Scott, Palmyre, Pierce et Banks, mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent pieds, d'après un plan de O. Uncan Lewis député voyer de ville, daté du 1er février 1896 annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, daté du 18 avril 1896, lequel lot est décrit dans un acte pardevant Fred Deibel daté du 10 juin 1899, comme lot No neuf (lot No 753, mesurant comme il est dit précédemment les améliorations étant connues comme No 325 rue Sud Scott.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
15 mars—15 22 29—avril 4 12 17 18

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Sur la rue St Patrick, entre les rues Baudin et D'Hémécourt (îlet: rue Olympia.)

Suburban Building and Loan Association vs Ambrose Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 823, borné par les rues St Patrick, Baudin, Olympia et D'Hémécourt, désigné comme lot No vingt quatre et mesurant vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition.—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Sut on & Loomis, avocats pour la demanderesse.
23 mars—23 29—avril 4 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District.

Formant le coin des rues Cohn et Adams (carré des rues Burdette et Spruce), les améliorations se composant de 2 maisons doubles, portant les Nos municipaux 7701-7703 et 7705-7707 de la rue Cohn.

German-American Homestead vs Mme Louise Dorsey, veuve de Samuel Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 98 941 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient située dans le Septième district de cette ville, dans l'îlet No 252, borné par les rues Cohn, Adams, Burdette et Spruce. Laquelle dite port on de terre mesure soixante pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Adams de quatre-vingt dix pieds. Etant composée de la portion de façade des terrains désignés par les Nos neuf et dix sur un plan de C. Milo Williams, daté du 19 décembre 1904 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 25 novembre 1904.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Roger Meunier, avocat de la demanderesse.
22 mars—22 29 - avril 4 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2809 et 2811 rue Gravier, entre les rues White et Dupré.

Dixie Homestead Association vs Mme (Veuve) Emma L. Edmonson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,835—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, prérogatives et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No trois dans l'îlet No 613, borné par les rues Gravier, Dupré, White et l'avenue Tulane, sur un plan ou croquis annexé à un inventaire pris par A. G. Lapice, notaire, le 7 janvier 1895, de la succession de François Lacroix, d'après lequel croquis ledit lot No trois mesure vingt-huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James J. McLoughlin, avocat pour la demanderesse.
Thomas M. Gill et John Bassich Jr, avocats pour le défendeur.
22 mars—22 29—avril 4 12 19 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Christian A. Hutton,

Veuve de James H. Breen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98 655—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James H. Gintz, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. — Eugène J. McGivney, avocat.
19 mars—19 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des sept-huitièmes d'intérêt indivisés dans deux lots de terre de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Chestnut [Ilet: rue Camp et ligne supérieure d'Hurstville.]

William E. Roberson vs Mme Vve Mary E. Goldsmith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 91,142 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les indivisés sept-huitièmes de Mme Veuve E. Marie Tilton Goldsmith, Newell Tilton, Mlle Aloys Mary Tilton connue aussi comme Alice Tilton et Mme Sue V. Tilton, épouse de W. W. Coulter, dans et à la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 17 borné par les rues State, Chestnut et Camp et la ligne supérieure d'Hurstville, désignés comme lots numéros un et deux adjoints l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No un formant le coin desdites rues State et Chestnut. Le tout d'après un plan ou certificat d'arpentage dressé par S. G. Del'Isle, voyer, daté du 10 mars 1894 annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, ancien notaire, le 18 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory & J. C. Henriques, avocats pour le demandeur.
29 mars—29—av 4 12 19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 1319 et 1321 rue Clara, entre les rues Thalie et Erato.

Dryades Building and Loan Association vs Mme Margaret Lavier, épouse de William F. Trauth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée maintenant N. Peters, Decatur autrefois Victoire et avenue Lafayette, désigné par le No 7 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 35 du livre de plan No 6, lequel lot mesurant, en mesure américaine, comme suit: Quinze pieds dix pouces et six lignes de face à l'avenue Lafayette, vingt-neuf pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur sur une ligne vers la rue Levée, maintenant N. Peters, et une deuxième profondeur de vingt-sept pieds cinq pouces sur la ligne du lot No 6, s'étendant diagonalement vers la rue Decatur, et une autre profondeur de seize pieds un pouce perpendiculairement à l'avenue Lafayette de la dix-sept pieds quatre pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de seize pieds sur une première ligne de vingt six pieds quatre pouces et cinq lignes, sur une deuxième profondeur s'étendant diagonalement à la rue Decatur une troisième profondeur de vingt neuf pieds deux pouces trois lignes au point de départ: ensemble avec l'usage en commun avec le lot No 6 d'une allée de trois pieds sept pouces de face à l'avenue Lafayette, le tout d'après un plan déposé en l'étude de S. Magner ancien notaire, comme plan No 36 de son livre de plan No 2.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, Levée maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur et Port, désigné par le No 6 tenant Decatur et Port, désigné par le No 6 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, en cette ville; comme plan No 35, de son livre de plans No 6, ledit lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Enghein, maintenant Lafayette, sur une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et seize pieds deux pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Victoire; maintenant Decatur, de vingt neuf pieds deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Lafayette, et une allée pour l'usage du dit lot, et le lot No 7, vingt-sept pieds cinq pouces sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant rue Decatur et seize pieds un pouce sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette et dix huit pieds cinq pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec l'usage d'une allée ci-dessus mentionné.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 5 sur ledit plan de D'Hémécourt, le 27 janvier 1860, et mesurant dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue Enghein maintenant avenue Lafayette, sur une profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue Lafayette, divisant ledit lot No cinq du lot No 4 de vingt-neuf pieds deux pouces, de vingt sept pieds un pouce sur une 2me ligne s'étendant vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et de seize pieds trois pouces sur une troisième lignes perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette, et sur une profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Victoire, maintenant Decatur, de vingt neuf pieds deux pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant Lafayette de vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant rue Decatur et de seize pieds deux pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant Lafayette et dix huit pieds quatre pouces dans le fond.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 1 sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 22 février 1871, et mesurant d'après ledit devis vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Levée, maintenant N. Peters sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds six pouces entre lignes parallèles et façade à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette, formant l'encoignure desdites deux rues.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur un devis de d'Hémécourt, ci-dessus mentionné et mesurant d'après cela vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, soixante douze pieds sept pouces de prétendeur sur la ligne le séparant des lots No 1, 2 et 3 sur ledit devis, soixante douze pieds cinq pouces de profondeur sur une ligne irrégulière le séparant du lot No 5 sur ledit devis, et quinze pieds huit pouces en largeur sur la ligne du fond, ledit lot est la portion du lot désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 25 mars 1866 (étant la même propriété acquise par achat de la Crescent City Building and Homestead Association, d'après un acte passé le 25me jour de juin 1905, pardevant E. M. Stafford, notaire, et enregistré en le Bureau des transferts livre 199, fol. 644.)

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur, Port et Enghien, maintenant avenue Lafayette, sur un plan de A. Castaing, daté du 5 avril 1854, déposé en l'étude de A. Boudousquié, ancien notaire de cette ville, lesquels lots mesurant chacun trente quatre pieds un pouce plus ou moins de façade à la rue Levée maintenant N. Peters, trente trois pieds un pouce dans le fond, avec une profondeur de cent quatre pieds.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 8 sur le plan de A. Castaing, susmentionné et mesurant suivant ledit plan, trente trois pieds neuf pouces de face à la rue Decatur sur cent quatre quatre pieds de profondeur et trente trois pieds onze pouces de large dans le fond.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur, Port et Enghien, maintenant avenue Lafayette, sur un plan de A. Castaing, susmentionné et mesurant suivant ledit plan, trente trois pieds neuf pouces de face à la rue Decatur sur cent quatre quatre pieds de profondeur et trente trois pieds onze pouces de large dans le fond.

9° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur, Port et Enghien, maintenant avenue Lafayette, sur un plan de A. Castaing, susmentionné et mesurant suivant ledit plan, trente trois pieds neuf pouces de face à la rue Decatur sur cent quatre quatre pieds de profondeur et trente trois pieds onze pouces de large dans le fond.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Victoire maintenant Decatur, Port et Enghien, maintenant avenue Lafayette, sur un plan de A. Castaing, susmentionné et mesurant suivant ledit plan, trente trois pieds neuf pouces de face à la rue Decatur sur cent quatre quatre pieds de profondeur et trente trois pieds onze pouces de large dans le fond.

11° Et toute la machinerie, réservoirs, appareils, machines, pompes contenus sur les lieux ci-dessus décrits et achetés par ladite compagnie de John A. Wogan et als par acte pardevant Robert Légier, notaire, daté du 5 novembre 1906.

Toutes les susdites propriétés foncières ayant été achetées par la New Orleans Tank, Storage et Transportation Co., par cinq plusieurs actes passés pardevant Robert Légier, notaire, le 16 octobre 1906, 18 octobre 1906, 20 octobre 1906, 2 novembre 1903 et 3 novembre 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
2 mars—2 3 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District.

James P. Butler Jr, agent vs Wogan Brothers Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 97,678—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un certain lot de terre avec les